

FEUILLE DE ROUTE POUR L'ACCÈS AUX SOINS DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 7 VALLÉES

2023-2028

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ
DES HAUTS-DE-FRANCE

ÉDITO CONJOINT



Dans le territoire de la communauté de communes des 7 vallées, les besoins de santé vont se renforcer dans les années qui viennent en raison du vieillissement de la population, et la fréquence des maladies chroniques.

Parallèlement, l'offre de soins est aujourd'hui fragilisée en raison des tensions sur la démographie des professions de santé et notamment des médecins généralistes.

Dans ce contexte, il convient de trouver dès à présent des solutions innovantes en s'appuyant sur les atouts du territoire, de renforcer l'attractivité pour les professionnels et de promouvoir la prévention auprès des habitants.

C'est dans cette logique que les acteurs de la santé du territoire (élus, établissements, professionnels, usagers) ont souhaité travailler ensemble à la mise en place d'actions concrètes et suivies.

Le 26 septembre 2024, ils se sont réunis pour partager leurs propositions et déterminer les initiatives qu'ils souhaitent porter en priorité. Celles-ci sont réunies dans une feuille de route dont nous nous engageons à assurer la mise en œuvre pour la durée du projet régional de santé.

Sur cette base est engagée l'élaboration du contrat local de santé (CLS).

Un point d'étape sera réalisé chaque année.

Hugo GILARDI,
Directeur général de
l'agence régionale de santé
des Hauts-de-France

Matthieu DEMONCHEAUX,
Président de la communauté
de communes des 7 vallées

Ziad KHODR,
Président du conseil territorial
de santé du Pas-de-Calais

PORTRAIT DE TERRITOIRE

CARACTÉRISTIQUES SOCIALES

Le bassin de vie de la Communauté de communes des 7 Vallées se situe dans le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Montreuil. Il comporte 69 communes.

Il compte près de 30 000 habitants (29 444 en 2021), avec une densité moyenne 59,2 habitants/km².

C'est un territoire rural, dont la population est vieillissante, avec une augmentation significative et continue de la part des plus de 60 ans (+ 7,6 points) entre 2009 et 2020, atteignant alors près d'un tiers de la population (31,3 %). La Communauté de communes est marquée par des fragilités sociales qui peuvent avoir un impact sur l'état de santé de la population.

SITUATION SANITAIRE

Pour les médecins généralistes, le bassin de vie des 7 vallées est classé zone d'intervention prioritaire (ZIP) pour 42 communes (61 %), zone d'action complémentaires (ZAC) pour 4 communes (6 %) et zone d'action régionales (ZAR) pour 23 communes de (33 %).

La densité en médecins généralistes est faible (5,1 pour 10 000 habitants), inférieure aux moyennes départementale et régionale (8 pour 10 000 habitants), avec une part importante de médecins âgés de 55 ans et plus.

A contrario, le territoire présente une densité d'infirmiers supérieure aux moyennes régionale et nationale, avec 22 infirmiers pour 10 000 habitants.

Pour les autres professionnels de santé, la densité est inférieure à celle observée dans le reste du département, que ce soit celle des sage-femmes, des orthophonistes ou des masseurs-kinésithérapeute. La situation pour les chirurgiens-dentistes se situe à

un seuil d'alerte, avec 2 professionnels pour 10 000 habitants, soit plus de 2 fois moins que les moyennes départementale et régionale.

Le territoire compte une maison de santé pluri-professionnelle (MSP) et deux établissements de santé le centre hospitalier d'Hesdin et la clinique des 7 vallées.

SITUATION DE L'OFFRE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Au regard de sa population vieillissante, le territoire de la Communauté de communes des 7 Vallées doit se préparer à une augmentation des besoins d'accompagnement. Aujourd'hui, plusieurs EHPAD sont implantés sur le territoire, et il existe un bon maillage de l'offre de services à domicile (SSIAD et SAAD). Toutefois, le manque de gériatres, de médecins traitants, de ressources paramédicales au sens large constitue un frein au développement des activités de la filière gériatrique et un risque de rupture de parcours de soins.

Il est à noter que le CIAS de la communauté de communes préfigure une compétence «bien vieillir» sous forme de pilotage/coordination.

SITUATION DE L'OFFRE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Communauté de communes des 7 Vallées ne dispose pas, sur son territoire de structure en faveur des personnes en situation de handicap. Toutefois, de manière globale, le Montreuillois, bassin historique dans la prise en charge du handicap moteur, est un territoire plutôt bien doté en équipements médico-sociaux par rapport aux indicateurs régionaux. En effet, il existe une offre pour tous les types de handicap.

ACTIONS PROPOSÉES

1 / SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LES ÉTUDIANTS

- **Augmenter le nombre de maîtres de stage universitaire sur le territoire et le nombre de stagiaires de médecine générale** afin d'augmenter les chances d'un maintien en exercice dans le bassin de vie. En outre, au regard du positionnement géographique de la CC7V, avoir une attention particulière sur le rattachement des MSU aux facultés d'Amiens et de Lille.
- **Assurer la bonne coordination et complémentarité des aides à l'installation à destination des professionnels** afin d'assurer la cohérence de l'action commune de l'ARS, de la CPAM et des collectivités.
- **Etudier avec l'Education Nationale, la faisabilité d'une cordée de la réussite pour les élèves du territoire** afin de leur donner envie de se diriger vers des études en santé et démystifier l'accession à des études de médecine.
- **Soutenir l'exercice coordonné pour consolider l'offre de soins libérale.**
 - Veiller à la solidité de la MSP d'Hesdin.
 - Mettre en place une communauté pluri-professionnelle territoriale de santé (CPTS).
- **Accompagner la modernisation des plateaux techniques présents dans le territoire.**
 - Consolider la place du centre hospitalier d'Hesdin dans l'offre de soins avec l'appui du centre hospitalier de Montreuil.
 - Mener à bien les investissements du centre hospitalier d'Hesdin : réunion sur le site de Richelieu, de l'activité SMR (site actuel Grand Tour à Marconne), le foyer de vie (site actuel Mahaut d'Artois) ainsi que les 2 EHPAD sur deux sites distincts (Mahaut d'Artois et Richelieu). L'ARS accompagne la reconstruction de l'EHPAD à hauteur de 3.7 M€.
 - Accompagner le développement de la clinique des 7 vallées après la reconstruction portée par le groupe Pauchet et soutenue par l'ARS à hauteur de 2 M€.
- **Travailler à l'accueil des sage-femmes dans le territoire** notamment avec l'appui du centre hospitalier de Montreuil.
- **Travailler à l'accès aux chirurgiens-dentistes.**
- **Promouvoir l'exercice mixte hôpital-ville.**

2/ ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

- **Travailler à une meilleure coordination entre les acteurs du territoire dans le cadre de la filière gériatrique** portée par le centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer (CHAM) (liens ville-hôpital, accès aux urgences) et ainsi éviter les ruptures dans les parcours de soins.
- **Dynamiser les dispositifs déjà existants :**
 - Maisons sport santé (MSS).
 - Équipe mobile « situations complexes » portée par Cazin Perrochaud.
 - Équipe spécialisée en prévention (ESPRÈVE), portée par le centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer, intervenant sur le Boulonnais, le Calais, le Montreuillois et l'Audomarois.
- Dispositif d'appui à la coordination (DAC) « Appui Santé Montreuillois-Ternois-Arrageois ».
- **Travailler à « l'aller vers »** en connaissant mieux les problématiques de mobilité et en trouvant des solutions pour renforcer l'accès aux soins des personnes âgées.
- **Renforcer l'accès à la plateforme d'aide aux aidants** PA (« la maison des aidants du Montreuillois ») portée par le CHAM et basée à l'EHPAD « Les Oyats » de Berck-sur-mer (mais aussi la plateforme PH « un temps pour soi » portée par le GAM).

3 / RENFORCER LA RÉPONSE EN SANTÉ MENTALE

- **Travailler avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du projet territorial de santé mentale (PTSM)** au repérage des difficultés et à la recherche de solutions.

FEUILLE DE ROUTE POUR L'ACCÈS AUX SOINS DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 7 VALLÉES

NOVEMBRE 2024